

# La GUERRE D'ALGÉRIE à la une du «COURRIER PICARD»



n° 21

Textes et  
Documents  
sur la  
Somme

0,25 NF 25 francs

PARIS 128, rue du Quatre-Septembre (2<sup>e</sup>)  
TELEPHONE : Richelieu 72-39 et 81-81

N° 5.433

14, r. Alphonse-Paillet, Amiens. Tél. 71.81 (sept lignes groupées)

MARDI 20 MARS 1962

## DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT ?

Le 7 a quelques jours, je passais en sillure à la pied des Thermes de la cité que le monde entier connaît sous le nom de Douaumont, nécropole de gloire et de massacres, perchée sur un promontoire de Meuse.

Tout au long de la route, j'avais vu des similières de l'abîme. Partout, dans la Somme ou ailleurs, les morts sont déposés dans le garde-à-vous de leurs trêves algériennes. Et je pensais que les deux sont voraces qui se dévorent et que l'avenir assurera la pérennité d'un imbrûlé subliminé.

... Je pensais aussi que les hommes sont tous ceux qui se présentent aux crues des fleuves.

Ces pensées me hantaient bientôt. Alors qu'il était 11 h 30, je m'installai enfin ! à la mort de monsieur en Algérie.

Soyons assez lucides pour ne pas nourrir d'illusions : des vies humaines païennes encadrent la prise de nos armes.

Et une fois de plus, nous nous poserons la question qui ne peut pas avoir de réponse : pour quelle raison sommes-nous en somme et où nous nous abstenons de nous battre.

Un jour, pourtant, les impératifs d'existence l'emporteront. Le drame n'est jamais fini. Mais alors, si nous sommes toujours s'octroient le privilège de toujours témoigner des morts, parce que ceux-là se taïssent, et que de si peu nous nous en souvenons et où nous nous abstenons de nous battre.

Par une étrangeté du sort cette guerre se joue sans vainqueurs, ni vaincus. Elle ne laisse qu'un vainqueur : l'ennemi des mirages passionnés et propose le suprême sacrifice de bâtie un avenir fécond sur les ruines d'une guerre mortifère.

Personnellement, je ne crois pas à la valeur intrinsèque des accords. Ils sont bons pour ceux qui ont pu les faire, mais font. Le respect des traités est fonction non seulement des intentions. — L'histoire nous rappelle que les hommes, comme à tout temps, expert en finauderie, proposent aux intérêts des cosmopolitaires. C'est le loyaux qui leur convient.

La France s'est montée généreuse. Du moins peut-on espérer que les avantages économiques et sociaux, et également financiers, par simple calcul, à ne pas compenser mesures des perspectives confortables. Sans indemnisation. «État algérien héritera des installations, déclara-t-il, pour 100 milliards de fer et d'air-Algerie. L'aide, française, pour les seuls crédits d'équipement sera maintenue à un milliard annuellement.

## Le Courrier

QUOTIDIEN RÉGIONAL

## CESSEZ-LE-FEU EFFECTIF DEPUIS HIER MIDI, EN ALGÉRIE

où l'Armée française avait reçu les ordres d'Ailleret  
et où les Européens se ferment dans une hostilité catégorique

**M. Christian Fouchet**  
ambassadeur à Copenhague

SATISFACTION UNANIME  
DE L'ÉTRANGER

haut-commissaire de France en Algérie

L'U.R.S.S. RECONNAISSANT  
DE JURE LE G.P.R.A.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES EUROPÉENS  
A PARALYSÉ ALGER ET ORAN

Sept attentats commis à Alger  
contre des Musulmans  
ont fait deux morts et huit blessés

E à Algérie, où le général Ailleret a donné à l'armée l'ordre de hostilité catégorique. A l'entrée des accès au cessez-le-feu hier midi, le mot quartiers musulmans des principaux

ALGER, 19 mars. — Il n'y a eu aucune violence, a indiqué M. Maistre et le calme a été rapidement rétabli. — ALME en Algérie, en ce premier jour du cessez-le-feu, officiellement en... Parant des grèves dans les cen-

Bulletin du Service Educatif  
des Archives de la Somme

T.D.S. 21. AMIENS. OCTOBRE 1987

Après un numéro spécialement conçu pour l'enseignement élémentaire, voici un T.D.S. qui intéressera davantage les maîtres et élèves des lycées et des troisièmes de collège. La "Guerre d'Algérie" a pris fin il y a vingt cinq ans, mais les passions ne sont pas vraiment éteintes et les blessures restent douloureuses. Comme l'écrivait Jean Planchais, dans le n° 146 des "Dossiers et documents" du journal "Le Monde" de juillet-août 1987, "le dernier grand conflit de colonisation n'en a pas moins été le drame sanglant d'une séparation rendue plus déchirante encore par la présence outre-Méditerranée de un million d'Européens attachés à leur terre natale".

Il n'était pas question de présenter un dossier de documents d'archives sur ce sujet, étant donné les règles de communicabilité fixées par la loi d'Archives. Nous avons donc pris le parti de choisir, à la une du "Courrier Picard", quelques dates marquantes du conflit. Cela donne à notre publication un caractère événementiel certain. En montrant comment un quotidien régional a présenté les grandes étapes de la guerre, nous avons voulu éviter les écueils de la polémique. Nous souhaitons que ce dossier, tel qu'il est, puisse servir utilement dans les classes qui ont à étudier cette période.

A.M. COUVRET  
Directeur des Services  
d'Archives

X. LOCHMANN  
Professeur animateur  
du Service éducatif

## CHRONOLOGIE SOMMAIRE

- 1830 Prise d'Alger. Début de la conquête de l'Algérie.
- 1848 L'Algérie devient un ensemble de départements français.
- 1871 Échec de la dernière grande révolte.
- 1919 Réforme du statut des Musulmans algériens.
- 1931 Projet de loi Violette (citoyenneté française dans le statut musulman pour les élites).
- 1936 Le Congrès Musulman réclame l'égalité dans le cadre français.
- 1943 Le Manifeste du Peuple Algérien réclame l'indépendance.
- 1944 7 mars : Ordonnance du général de Gaulle accordant la citoyenneté française aux élites.
- 1945 8 mai : Insurrection et répression à Sétif et à Guelma.
- 1947 Statut de l'Algérie.
- 1954 Éclatement du parti nationaliste MTLD. Déclenchement de l'insurrection par le FLN-ALN (1<sup>er</sup> novembre).
- 1955 Janvier : Jacques Soustelle gouverneur général de l'Algérie.  
1<sup>er</sup> avril : État d'urgence.  
20 août : Insurrection et massacres dans le Nord-Constantinois.  
Premier rappel des disponibles.
- 1956 2 janvier : Élections législatives.  
31 janvier : Gouvernement Guy Mollet.  
6 février : Guy Mollet conspué à Alger. Robert Lacoste ministre résidant.  
12 mars : Pouvoirs spéciaux.  
22 avril : Rappel des disponibles.  
20 août : Congrès FLN de la Soummam.  
22 octobre : Détournement de l'avion des négociateurs du FLN (Ben Bella, Boudiaf, Khider et Aït Ahmed).  
Novembre : Expédition de Suez. Le général Salan commandant en chef.
- 1957 Janvier-septembre : « Bataille d'Alger ». La direction du FLN à l'extérieur (juin). Discussion de la loi-cadre (septembre 1957-janvier 1958).
- 1962 Février-mars : Reprise des négociations aux Rousses, puis à Évian.  
19 mars : Cessez-le-feu.  
8 avril : Référendum en France (90 % des votants pour les accords d'Évian).  
Mars-avril : L'OAS joue son va-tout, puis recourt à la « terre brûlée » (mai-juin).  
17 juin : Accord OAS-FLN à Alger.  
1<sup>er</sup> juillet : Référendum d'autodétermination en Algérie (99 % de « oui »).  
3 juillet : La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie.
- 1958 Février : Début de la « Bataille des frontières ». Bombardement de Sakiet Sidi Youssef. « Bons offices » anglo-américains.  
13 mai : Prise du Gouvernement Général. Comité de Salut Public à Alger. Investiture du gouvernement Pflimlin à Paris.  
Fin mai : Démission de P. Pflimlin. Investiture du général de Gaulle (1<sup>er</sup> juin).  
19 septembre : Proclamation du GPRA (F. Abbas président).  
28 septembre : Référendum sur la Constitution. Victoire du « oui » en Algérie.  
Décembre : Paul Delouvrier et le général Challe remplacent le général Salan.
- 1959 Janvier : de Gaulle Président de la République, Michel Debré premier ministre.  
16 septembre : Discours du général de Gaulle sur l'autodétermination.
- 1960 Janvier : Renouvellement du GPRA (Abbas président).  
24-31 janvier : Semaine des barricades à Alger.  
Mars-Juin : « Affaire Si Salah ».  
14 juin : Discours sur l'Algérie algérienne.  
24-29 juin : Échec des pourparlers de Melun.  
9-13 décembre : Violentes manifestations européennes (contre de Gaulle) et musulmanes (pour le GPRA).
- 1961 8 janvier : Référendum sur l'Algérie algérienne. Reprise des contacts franco-FLN.  
22-25 avril : Putsch des généraux à Alger.  
20 mai-28 juillet : Premières négociations publiques à Évian et à Lugrin.  
Août-septembre : Renouvellement du GPRA (Ben Khedda président).  
Automne-hiver 1961-1962 : Essor de l'OAS, manifestations pour la paix.
- 5 juillet : Le GPRA proclame l'indépendance de l'Algérie.  
Juillet-septembre : Crise du FLN.  
Fin septembre : Élections de l'Assemblée Nationale Constituante. Formation du gouvernement Ben Bella.
- 1965 19 juin : Le colonel Boumedienne renverse le président Ben Bella.
- 1978 27 décembre : Mort du président Boumediène.
- 1979 7 février : Élection du président Chadli Bendjedid.



# TROUBLES SANGLANTS AU MAROC ET EN ALGERIE

Massacres et pillages ont marqué  
la journée du 20 août

## PLUSIEURS CENTAINES DE VICTIMES

Oued-Zem, Khenifra, Casablanca ont été  
au Maroc, le théâtre de véritables combats

RABAT, 21 août.

**S**EULON les renseignements parvenus à Rabat, la journée du 20 août au Maroc, a été marquée surtout par le massacre d'Oued-Zem, localité de près de 1.000 habitants, à 154 km. de Casablanca, et à 45 km. de Kasha-Tadla. On cite, de bonne source, le chiffre d'une cinquantaine de tués européens et d'une soixantaine de morts marocains. Il y a, en outre, de très nombreux blessés. Des témoins citent des chiffres plus élevés au sujet des victimes européennes. On ne peut, cependant, accueillir ces renseignements sans réserves, en attendant des informations de source officielle.

A Khenifra, dans les Zaïans, où avait éclaté une émeute qui fit dix morts, on relève qu'un lieutenant et deux parachutistes français ont

### Rappel éventuel de réservistes et de "disponibles"

Le « Journal Officiel » a publié, samedi, deux décrets stipulant que les réservistes de la Gendarmerie Nationale résidant sur le territoire de la France métropolitaine et les hommes de la disponibilité résidant au Maroc pourront être rappelés sous les drapeaux dans les conditions fixées par le ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

Étés abattus samedi matin. La troupe a dû tirer, le chiffre des victimes marocaines est de dix. L'apparition des avions à réaction eut pour effet de faire s'enfuir les cavaliers des tribus berbères qui étaient réunis aux abords de Khenifra.

A Safi, important port sardinier du sud de la côte marocaine, il y a eu huit tués et vingt blessés. Des émeutiers venus de la périphérie se sont mêlés à la foule qui manifestait et qui s'est heurté au service d'ordre qui a dû tirer. Le calme a été rétabli, mais la situation locale reste troublée.

*Suite en 2<sup>e</sup> page sous le titre : AFRIQUE DU NORD*

## 4 DÉCEMBRE, DATE PROBABLE des élections législatives en Sarre annonce le président Hoffmann

SARREBRUCK, 21 août. — Plusieurs réunions publiques ont été tenues en Sarre, dans le cadre de la campagne pour le référendum. M. Johannes Hoffmann, président du Conseil sarrois, a déclaré : « Les élections législatives auront lieu le 4 décembre prochain, soit six mois après le référendum. Document 3

sur la Sarre, il avait été prévu que ces élections devraient se tenir dans les trois mois après le référendum.

Parlant à Sankt-Ingbert, où des

# LEVER DE sur l'ère :

La Conférence a  
laissé entrevoir  
offertes à l'homme  
d'une gigantesque

GENEVE, 21 août.

**D**ES régions défavorisées qui n'ont pas été industrialisées dans quelques années dans le domaine des recherches aboli. Il ne peut y en avoir de collaboration entre nations.

En deux phrases très brefs, le commissaire français au cours de la seule conférence essentielle de la conférence atomique qui vient de prendre place à Genève, a fait connaître les résultats de la conférence.

On ne peut songer à redire à l'Assemblée pendant quinze jours de séances innombrables discussions entre savants de 73 nations qui se rencontraient librement la première fois, les négociations de coulisse entre industriels conduiront un jour à des traités pour la construction d'installations atomiques ici ou là.

Ce qui domine aujourd'hui est le travail des travaux, tout dans l'esprit, ce ne sont que les communications trop techniques pour être toutes comprises d'autres que les spécialistes de la question traitée, c'est seulement qu'elles étaient toutes scientifiquement proches les unes des autres.

Le sensationnel était que lorsque les savants entendait pour eux sensationnellement seules, tenues secrètement seules, ils étaient alors aux mêmes résultats que ceux qu'ils révélaient aujourd'hui.

Ce que nous croyions n'était pas, devait dire le sénateur américain A.

Une ère nouvelle

commence, sur le plan des relations internationales, les nations doivent se rencontrer. Si elles, en combustibles nucléaires, dépassent les autres, elles sont elles qui s'apprennent à utiliser atomiquement le pétrole et qui, déjà, entrent en concurrence pour obtenir des combustibles.

C'est bien au lever de l'ère nouvelle que l'on arrive à Genève et non plus seulement à l'entrebailement du rideau.

*Suite en 2<sup>e</sup> page sous le titre : LEVER DE RIDEAU SUR L'ÈRE NOUVELLE*

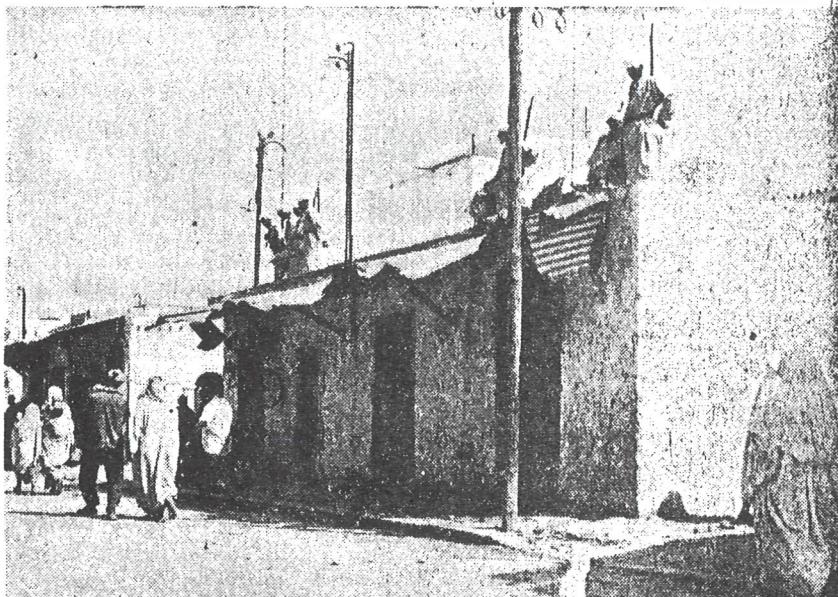
## La princesse a fêté son 25<sup>e</sup>

ELLE N'A PAS EN  
au sujet de son mariage

BALMORAL, 21 août. — Premières heures de ce jour et sa majorité légale, à 21 ans, ont été donné, ce qui facilite la mise en œuvre des forces de l'ordre lors du déclenchement, à midi, de l'action terroriste sur le commissariat de police et le cantonnement des CRS.

A Constantine, c'est également à midi qu'une bombe explosa rue Caranam, une deuxième dans un immeuble au centre où elle détruisit deux appartements, et six autres dans différents quartiers de la ville.

*Suite en 2<sup>e</sup> page sous le titre : Dans le Nord-Constantinois*



Dans un quartier de la périphérie de Casablanca, les commandos de la Marine et les goumiers occupent et surveillent les maisons. (A.F.P.)

## Dans le Nord-Constantinois UN MOUVEMENT D'INSURRECTION a été sévèrement réprimé

Près de 500 hors-la-loi ont été tués

ALGER, 21 août. — Samedi, vers midi, une tentative insurrectionnelle s'est déclenchée dans la partie nord du Constantinois. La réaction des forces de l'ordre ayant été immédiate et extrêmement vive, les rebelles ont subi des pertes sévères.

Ce sont les arrondissements de Constantine et de Philippeville et l'ouest de celui de Guelma, qui ont été le théâtre des événements. A Philippeville, de nombreux groupes armés ont attaqué les casernes de CRS, et un commissariat de police, tandis qu'à Constantine plusieurs bombes ont éclaté dans différents quartiers.

A peu près en même temps, les attaques se déroulent dans divers centres et sur certaines routes : Ain Abir, Oued Zenati, Le Kroub, Kellerman, Condé-Saint-Charles, subissent en particulier les assauts des rebelles qui prirent à partie les commissariats de police, les casernes de gendarmerie, les postes ou les gares.

Partout l'action rebelle a été arrêtée et les forces de l'ordre ont pris les mesures nécessaires.

En certains endroits, la troupe poursuit les rebelles.

A Constantine, on annonce la mort de M. Abbahallaoua, pharmacien et neveu de Ferhat Abbas, leader de l'U.D.M.A., tué par une bombe jetée par des terroristes. Par ailleurs, M. Hadj Said, délégué à l'Assemblée algérienne et membre de l'U.D.M.A., a été blessé dans son cabinet.

A Philippeville, grâce à la vigilance des services de sécurité, deux camionnettes chargées d'explosifs destinées aux hors-la-loi, avaient pu être saisies. L'alerte était aussi donnée, ce qui facilita la mise en œuvre des forces de l'ordre lors du déclenchement, à midi, de l'action terroriste sur le commissariat de police et le cantonnement des CRS.

A Constantine, c'est également à midi qu'une bombe explosa rue Caranam, une deuxième dans un immeuble au centre où elle détruisit deux appartements, et six autres dans différents quartiers de la ville.

*Suite en 2<sup>e</sup> page sous le titre : Dans le Nord-Constantinois*

—

# Le Conseil des Ministres décide :

— Rapport échelonné des classes 52/1 à 55/1  
— Dissolution de l'Assemblée algérienne

— Expropriation des terres  
au-dessus d'une certaine superficie  
au bénéfice des fellahs

**L'IMPORTANT Conseil des Ministres d'hier après-midi, essentiellement consacré à l'Algérie, et qui devait entériner définitivement les mesures politiques et militaires arrêtées par le Conseil de Cabinet de lundi dernier, s'est prolongé fort avant dans la nuit.**

De notre rédacteur  
parlementaire  
**Jacques DELILLE**

Bien peu, après 15 heures, le Conseil a été rompu, suspendu ses travaux à 20 heures, pour les reprendre à 21 h. 15.

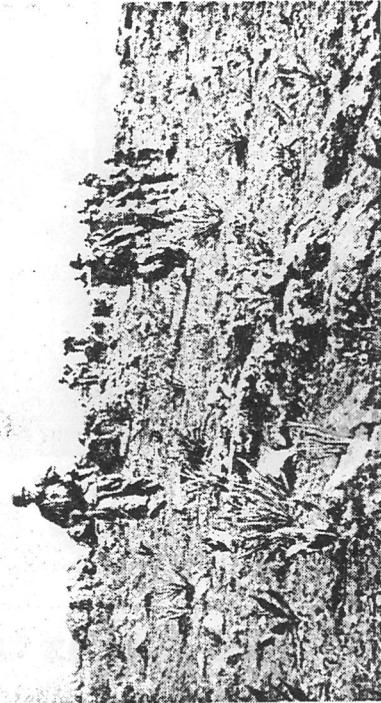
Ces cinq premières heures de délibération ont toutefois permis au Conseil d'terminer avec les problèmes concernant l'Algérie.

Les mesures arrêtées et qui concernent le rappel des disponibilités, la dissolution de l'Assemblée algérienne et la réforme agraire, sont d'une ampleur encore plus considérable qu'on ne l'attendait.

**Suite en 2<sup>e</sup> page, sous le titre :  
LE PROBLEME ALGERIEN**

**L'ENGAGEMENT  
DE NEDROMAH  
SE POURSUIT**

Près de la frontière algéro-marocaine



Le 11/4. R.I.M. fouille la vallée de l'Oued Messor (secteur de Tlemcen-Marmia). (A.F.P.)

## 52 rebelles tués

ALGER, 11 avril. — De source officielle, on donnait aujourd'hui les détails suivants sur l'opération de Nedromah, près de la frontière marocaine.

Le 10 avril, vers 13 h. 30, au cours d'une opération effectuée au-dedans Filalaouine, au sud-ouest de Nedromah, une unité des forces de l'ordre aéroporté par la troupe, un certain nombre de hors-l'île, abandonnaient leurs armes, levèrent les bras en signe de reddition.

Les soldats, respectant les lois du combat, s'approchaient sans méfiance des révoltés déarmés, qui avaient eu l'ordre de faire face aux assaillants.

La riposte fut violente et le combat se poursuivit toute la journée et toute la nuit.

Aujourd'hui, le bilan des parties rebelles s'élève à 52 tués. Une importante quantité d'armes est en cours de récupération.

**ALGERIE**

## Le problème algérien

(Suite de la 1<sup>e</sup> page)

la France de se maintenir en Algérie que quelqu'un soit le propriétaire que soit la classe 52-1 à la Tourelle, l'importance des masses militaires n'a donc pas fait oublier les décisions capitales arrêtées sur le plan social. En limitant par décret la superficie des terres pouvant être la propriété d'un Algérien européen ou musulman, le Gouvernement porte en fait la main sur un des priviléges des plus considérables sur la classe riche et puissante dite « des gros colons ».

En se montrant énergique sur le plan du rétablissement de l'ordre et hardi sur le plan des réformes, le Gouvernement a semé la grande masse de la population musulmane des intentions bienveillantes de la France à son égard.

Jacques DELILLE

En effet, les rappels prévus gènent et spectaculaire, et plus que toute autre susceptible de convaincre les classes moyennes que les autorités de mobilisation, toutes les classes ne seraient pas immédiatement si même nécessairement rappelées.

Bien que le Gouvernement refuse à chiffrer les forces ainsi mises à la disposition du Ministre de la Défense Nationale, il semble bien qu'elles sont de l'ordre de 200.000 hommes.

Ainsi, M. Robert Lacoste déclare satisfaction totale. Il précise que dans l'ensemble, il y a 80.000 hommes mobilisés, appartenant aux Classes 52/1, 52/2, et 53/1, 54-1, 54-2, 55/1, 55/2, et 56/1, 56-1, 56-2, 57/1, 57/2, et 58/1, 58-1, 58-2, 59/1, 59/2, et 60/1, 60-1, 60-2, 61/1, 61-1, 61-2, 62/1, 62/2, et 63/1, 63-1, 63-2, 64/1, 64-1, 64-2, 65/1, 65-1, 65-2, 66/1, 66-1, 66-2, 67/1, 67-1, 67-2, 68/1, 68-1, 68-2, 69/1, 69-1, 69-2, 70/1, 70-1, 70-2, 71/1, 71-1, 71-2, 72/1, 72-1, 72-2, 73/1, 73-1, 73-2, 74/1, 74-1, 74-2, 75/1, 75-1, 75-2, 76/1, 76-1, 76-2, 77/1, 77-1, 77-2, 78/1, 78-1, 78-2, 79/1, 79-1, 79-2, 80/1, 80-1, 80-2, 81/1, 81-1, 81-2, 82/1, 82-1, 82-2, 83/1, 83-1, 83-2, 84/1, 84-1, 84-2, 85/1, 85-1, 85-2, 86/1, 86-1, 86-2, 87/1, 87-1, 87-2, 88/1, 88-1, 88-2, 89/1, 89-1, 89-2, 90/1, 90-1, 90-2, 91/1, 91-1, 91-2, 92/1, 92-1, 92-2, 93/1, 93-1, 93-2, 94/1, 94-1, 94-2, 95/1, 95-1, 95-2, 96/1, 96-1, 96-2, 97/1, 97-1, 97-2, 98/1, 98-1, 98-2, 99/1, 99-1, 99-2, 100/1, 100-1, 100-2, 101/1, 101-1, 101-2, 102/1, 102-1, 102-2, 103/1, 103-1, 103-2, 104/1, 104-1, 104-2, 105/1, 105-1, 105-2, 106/1, 106-1, 106-2, 107/1, 107-1, 107-2, 108/1, 108-1, 108-2, 109/1, 109-1, 109-2, 110/1, 110-1, 110-2, 111/1, 111-1, 111-2, 112/1, 112-1, 112-2, 113/1, 113-1, 113-2, 114/1, 114-1, 114-2, 115/1, 115-1, 115-2, 116/1, 116-1, 116-2, 117/1, 117-1, 117-2, 118/1, 118-1, 118-2, 119/1, 119-1, 119-2, 120/1, 120-1, 120-2, 121/1, 121-1, 121-2, 122/1, 122-1, 122-2, 123/1, 123-1, 123-2, 124/1, 124-1, 124-2, 125/1, 125-1, 125-2, 126/1, 126-1, 126-2, 127/1, 127-1, 127-2, 128/1, 128-1, 128-2, 129/1, 129-1, 129-2, 130/1, 130-1, 130-2, 131/1, 131-1, 131-2, 132/1, 132-1, 132-2, 133/1, 133-1, 133-2, 134/1, 134-1, 134-2, 135/1, 135-1, 135-2, 136/1, 136-1, 136-2, 137/1, 137-1, 137-2, 138/1, 138-1, 138-2, 139/1, 139-1, 139-2, 140/1, 140-1, 140-2, 141/1, 141-1, 141-2, 142/1, 142-1, 142-2, 143/1, 143-1, 143-2, 144/1, 144-1, 144-2, 145/1, 145-1, 145-2, 146/1, 146-1, 146-2, 147/1, 147-1, 147-2, 148/1, 148-1, 148-2, 149/1, 149-1, 149-2, 150/1, 150-1, 150-2, 151/1, 151-1, 151-2, 152/1, 152-1, 152-2, 153/1, 153-1, 153-2, 154/1, 154-1, 154-2, 155/1, 155-1, 155-2, 156/1, 156-1, 156-2, 157/1, 157-1, 157-2, 158/1, 158-1, 158-2, 159/1, 159-1, 159-2, 160/1, 160-1, 160-2, 161/1, 161-1, 161-2, 162/1, 162-1, 162-2, 163/1, 163-1, 163-2, 164/1, 164-1, 164-2, 165/1, 165-1, 165-2, 166/1, 166-1, 166-2, 167/1, 167-1, 167-2, 168/1, 168-1, 168-2, 169/1, 169-1, 169-2, 170/1, 170-1, 170-2, 171/1, 171-1, 171-2, 172/1, 172-1, 172-2, 173/1, 173-1, 173-2, 174/1, 174-1, 174-2, 175/1, 175-1, 175-2, 176/1, 176-1, 176-2, 177/1, 177-1, 177-2, 178/1, 178-1, 178-2, 179/1, 179-1, 179-2, 180/1, 180-1, 180-2, 181/1, 181-1, 181-2, 182/1, 182-1, 182-2, 183/1, 183-1, 183-2, 184/1, 184-1, 184-2, 185/1, 185-1, 185-2, 186/1, 186-1, 186-2, 187/1, 187-1, 187-2, 188/1, 188-1, 188-2, 189/1, 189-1, 189-2, 190/1, 190-1, 190-2, 191/1, 191-1, 191-2, 192/1, 192-1, 192-2, 193/1, 193-1, 193-2, 194/1, 194-1, 194-2, 195/1, 195-1, 195-2, 196/1, 196-1, 196-2, 197/1, 197-1, 197-2, 198/1, 198-1, 198-2, 199/1, 199-1, 199-2, 200/1, 200-1, 200-2, 201/1, 201-1, 201-2, 202/1, 202-1, 202-2, 203/1, 203-1, 203-2, 204/1, 204-1, 204-2, 205/1, 205-1, 205-2, 206/1, 206-1, 206-2, 207/1, 207-1, 207-2, 208/1, 208-1, 208-2, 209/1, 209-1, 209-2, 210/1, 210-1, 210-2, 211/1, 211-1, 211-2, 212/1, 212-1, 212-2, 213/1, 213-1, 213-2, 214/1, 214-1, 214-2, 215/1, 215-1, 215-2, 216/1, 216-1, 216-2, 217/1, 217-1, 217-2, 218/1, 218-1, 218-2, 219/1, 219-1, 219-2, 220/1, 220-1, 220-2, 221/1, 221-1, 221-2, 222/1, 222-1, 222-2, 223/1, 223-1, 223-2, 224/1, 224-1, 224-2, 225/1, 225-1, 225-2, 226/1, 226-1, 226-2, 227/1, 227-1, 227-2, 228/1, 228-1, 228-2, 229/1, 229-1, 229-2, 230/1, 230-1, 230-2, 231/1, 231-1, 231-2, 232/1, 232-1, 232-2, 233/1, 233-1, 233-2, 234/1, 234-1, 234-2, 235/1, 235-1, 235-2, 236/1, 236-1, 236-2, 237/1, 237-1, 237-2, 238/1, 238-1, 238-2, 239/1, 239-1, 239-2, 240/1, 240-1, 240-2, 241/1, 241-1, 241-2, 242/1, 242-1, 242-2, 243/1, 243-1, 243-2, 244/1, 244-1, 244-2, 245/1, 245-1, 245-2, 246/1, 246-1, 246-2, 247/1, 247-1, 247-2, 248/1, 248-1, 248-2, 249/1, 249-1, 249-2, 250/1, 250-1, 250-2, 251/1, 251-1, 251-2, 252/1, 252-1, 252-2, 253/1, 253-1, 253-2, 254/1, 254-1, 254-2, 255/1, 255-1, 255-2, 256/1, 256-1, 256-2, 257/1, 257-1, 257-2, 258/1, 258-1, 258-2, 259/1, 259-1, 259-2, 260/1, 260-1, 260-2, 261/1, 261-1, 261-2, 262/1, 262-1, 262-2, 263/1, 263-1, 263-2, 264/1, 264-1, 264-2, 265/1, 265-1, 265-2, 266/1, 266-1, 266-2, 267/1, 267-1, 267-2, 268/1, 268-1, 268-2, 269/1, 269-1, 269-2, 270/1, 270-1, 270-2, 271/1, 271-1, 271-2, 272/1, 272-1, 272-2, 273/1, 273-1, 273-2, 274/1, 274-1, 274-2, 275/1, 275-1, 275-2, 276/1, 276-1, 276-2, 277/1, 277-1, 277-2, 278/1, 278-1, 278-2, 279/1, 279-1, 279-2, 280/1, 280-1, 280-2, 281/1, 281-1, 281-2, 282/1, 282-1, 282-2, 283/1, 283-1, 283-2, 284/1, 284-1, 284-2, 285/1, 285-1, 285-2, 286/1, 286-1, 286-2, 287/1, 287-1, 287-2, 288/1, 288-1, 288-2, 289/1, 289-1, 289-2, 290/1, 290-1, 290-2, 291/1, 291-1, 291-2, 292/1, 292-1, 292-2, 293/1, 293-1, 293-2, 294/1, 294-1, 294-2, 295/1, 295-1, 295-2, 296/1, 296-1, 296-2, 297/1, 297-1, 297-2, 298/1, 298-1, 298-2, 299/1, 299-1, 299-2, 300/1, 300-1, 300-2, 301/1, 301-1, 301-2, 302/1, 302-1, 302-2, 303/1, 303-1, 303-2, 304/1, 304-1, 304-2, 305/1, 305-1, 305-2, 306/1, 306-1, 306-2, 307/1, 307-1, 307-2, 308/1, 308-1, 308-2, 309/1, 309-1, 309-2, 310/1, 310-1, 310-2, 311/1, 311-1, 311-2, 312/1, 312-1, 312-2, 313/1, 313-1, 313-2, 314/1, 314-1, 314-2, 315/1, 315-1, 315-2, 316/1, 316-1, 316-2, 317/1, 317-1, 317-2, 318/1, 318-1, 318-2, 319/1, 319-1, 319-2, 320/1, 320-1, 320-2, 321/1, 321-1, 321-2, 322/1, 322-1, 322-2, 323/1, 323-1, 323-2, 324/1, 324-1, 324-2, 325/1, 325-1, 325-2, 326/1, 326-1, 326-2, 327/1, 327-1, 327-2, 328/1, 328-1, 328-2, 329/1, 329-1, 329-2, 330/1, 330-1, 330-2, 331/1, 331-1, 331-2, 332/1, 332-1, 332-2, 333/1, 333-1, 333-2, 334/1, 334-1, 334-2, 335/1, 335-1, 335-2, 336/1, 336-1, 336-2, 337/1, 337-1, 337-2, 338/1, 338-1, 338-2, 339/1, 339-1, 339-2, 340/1, 340-1, 340-2, 341/1, 341-1, 341-2, 342/1, 342-1, 342-2, 343/1, 343-1, 343-2, 344/1, 344-1, 344-2, 345/1, 345-1, 345-2, 346/1, 346-1, 346-2, 347/1, 347-1, 347-2, 348/1, 348-1, 348-2, 349/1, 349-1, 349-2, 350/1, 350-1, 350-2, 351/1, 351-1, 351-2, 352/1, 352-1, 352-2, 353/1, 353-1, 353-2, 354/1, 354-1, 354-2, 355/1, 355-1, 355-2, 356/1, 356-1, 356-2, 357/1, 357-1, 357-2, 358/1, 358-1, 358-2, 359/1, 359-1, 359-2, 360/1, 360-1, 360-2, 361/1, 361-1, 361-2, 362/1, 362-1, 362-2, 363/1, 363-1, 363-2, 364/1, 364-1, 364-2, 365/1, 365-1, 365-2, 366/1, 366-1, 366-2, 367/1, 367-1, 367-2, 368/1, 368-1, 368-2, 369/1, 369-1, 369-2, 370/1, 370-1, 370-2, 371/1, 371-1, 371-2, 372/1, 372-1, 372-2, 373/1, 373-1, 373-2, 374/1, 374-1, 374-2, 375/1, 375-1, 375-2, 376/1, 376-1, 376-2, 377/1, 377-1, 377-2, 378/1, 378-1, 378-2, 379/1, 379-1, 379-2, 380/1, 380-1, 380-2, 381/1, 381-1, 381-2, 382/1, 382-1, 382-2, 383/1, 383-1, 383-2, 384/1, 384-1, 384-2, 385/1, 385-1, 385-2, 386/1, 386-1, 386-2, 387/1, 387-1, 387-2, 388/1, 388-1, 388-2, 389/1, 389-1, 389-2, 390/1, 390-1, 390-2, 391/1, 391-1, 391-2, 392/1, 392-1, 392-2, 393/1, 393-1, 393-2, 394/1, 394-1, 394-2, 395/1, 395-1, 395-2, 396/1, 396-1, 396-2, 397/1, 397-1, 397-2, 398/1, 398-1, 398-2, 399/1, 399-1, 399-2, 400/1, 400-1, 400-2, 401/1, 401-1, 401-2, 402/1, 402-1, 402-2, 403/1, 403-1, 403-2, 404/1, 404-1, 404-2, 405/1, 405-1, 405-2, 406/1, 406-1, 406-2, 407/1, 407-1, 407-2, 408/1, 408-1, 408-2, 409/1, 409-1, 409-2, 410/1, 410-1, 410-2, 411/1, 411-1, 411-2, 412/1, 412-1, 412-2, 413/1, 413-1, 413-2, 414/1, 414-1, 414-2, 415/1, 415-1, 415-2, 416/1, 416-1, 416-2, 417/1, 417-1, 417-2, 418/1, 418-1, 418-2, 419/1, 419-1, 419-2, 420/1, 420-1, 420-2, 421/1, 421-1, 421-2, 422/1, 422-1, 422-2, 423/1, 423-1, 423-2, 424/1, 424-1, 424-2, 425/1, 425-1, 425-2, 426/1, 426-1, 426-2, 427/1, 427-1, 427-2, 428/1, 428-1, 428-2, 429/1, 429-1, 429-2, 430/1, 430-1, 430-2, 431/1, 431-1, 431-2, 432/1, 432-1, 432-2, 433/1, 433-1, 433-2, 434/1, 434-1, 434-2, 435/1, 435-1, 435-2, 436/1, 436-1, 436-2, 437/1, 437-1, 437-2, 438/1, 438-1, 438-2, 439/1, 439-1, 439-2, 440/1, 440-1, 440-2, 441/1, 441-1, 441-2, 442/1, 442-1, 442-2, 443/1, 443-1, 443-2, 444/1, 444-1, 444-2, 445/1, 445-1, 445-2, 446/1, 446-1, 446-2, 447/1, 447-1, 447-2, 448/1, 448-1, 448-2, 449/1, 449-1, 449-2, 450/1, 450-1, 450-2, 451/1, 451-1, 451-2, 452/1, 452-1, 452-2, 453/1, 453-1, 453-2, 454/1, 454-1, 454-2, 455/1, 455-1, 455-2, 456/1, 456-1, 456-2, 457/1, 457-1, 457-2, 458/1, 458-1, 458-2, 459/1, 459-1, 459-2, 460/1, 460-1, 460-2, 461/1, 461-1, 461-2, 462/1, 462-1, 462-2, 463/1, 463-1, 463-2, 464/1, 464-1, 464-2, 465/1, 465-1, 465-2, 466/1, 466-1, 466-2, 467/1, 467-1, 467-2, 468/1, 468-1, 468-2, 469/1, 469-1, 469-2, 470/1, 470-1, 470-2, 471/1, 471-1, 471-2, 472/1, 472-1, 472-2, 473/1, 473-1, 473-2, 474/1, 474-1, 474-2, 475/1, 475-1, 475-2, 476/1, 476-1, 476-2, 477/1, 477-1, 477-2, 478/1, 478-1, 478-2, 479/1, 479-1, 479-2, 480/1, 480-1, 480-2, 481/1, 481-1, 481-2, 482/1, 482-1, 482-2, 483/1, 483-1, 483-2, 484/1, 484-1, 484-2, 485/1, 485-1, 485-2, 486/1, 486-1, 486-2, 487/1, 487-1, 487-2, 488/1, 488-1, 488-2, 489/1, 489-1, 489-2, 490/1, 490-1, 490-2, 491/1, 491-1, 491-2, 492/1, 492-1, 492-2, 493/1, 493-1, 493-2, 494/1, 494-1

# L'ARRESTATION DES CHEFS F. L. N. PROVOQUE la colère au Maroc, où l'on accuse la France d'avoir manqué de parole à l'égard du Sultan

**M. Guy Mollet a posé  
la question de confiance**

L'ARRESTATION de Ben Bella et de quatre autres dirigeants du F.L.N., dans les circonstances extraordinaires que l'on sait, a provoqué, hier après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée Nationale, une animation et une fièvre depuis bien longtemps disparues du Palais-Bourbon.

C'est surtout pour entendre en parler officiellement le Président du Conseil lui-même que la grande foule des observateurs français et étrangers se pressait tant dans les tribunes qu'aux Quatre-Colonnes et aussi pour enregistrer avec at-

De notre rédacteur  
parlementaire  
Jacques DELILE

tention les réactions éventuelles d'une Assemblée, elle-même au grand complet et visiblement avide d'en apprendre davantage.

Le matin même, M. Lacoste — qui devait présider l'Assemblée — n'avait pas fait d'appel officiellement au courant du sort réservé aux cinq chefs nationalistes dès le moment que leur avion avait décollé de Rabat — avait mis au courant de toutes les péripéties de l'événement ses collègues spécialistes réunis en Conseil des Ministres à l'Elysée.

Le résultat blanc fut de la démission de M. Savary, secrétaire d'Etat aux Affaires Marocaines et Tunisiennes, sans que l'on pût savoir avec exactitude si son geste voulait signifier une désapprobation de la capture des cinq leaders algériens.

Il résultait également de la démission de M. Savary, secrétaire d'Etat aux Affaires Marocaines et Tunisiennes, sans que l'on pût savoir avec exactitude si son geste voulait signifier une désapprobation de la capture des cinq leaders algériens.

Avant même l'ouverture de la séance, le groupe socialiste tenait une brève réunion à l'Assemblée, où on apprit que les deux tiers seulement de ses membres présents approuvaient, sans réserve, l'exploit peu banal d'Algér.

Considéré par les uns comme un « coup de maître », par les autres comme une « solite politique », aux conséquences inévitables, l'événement était finalement présenté du haut de la tribune par le Chef du Gouvernement, comme la conséquence inévitable des manifestations excessives et humiliantes pour la France, données à Rabat en l'honneur d'hommes considérés jusqu'à présent comme des ennemis irréductibles et tous condamnés ou recherchés par la police française.

En dehors de l'aspect juridique fort complexe de cette affaire, une question vient tout naturellement à l'esprit.

Etait-il de l'intérêt de la France, en arrêtant les cinq chefs nationalistes algériens, de mettre M. Bourguiba et le Sultan du Maroc dans une position telle que les relations entre les trois pays puissent en souffrir irrémédiablement ?

M. Bourguiba, on le sait, n'a pas hésité à parler de possibilité de guerre avec la France, tandis que le Sultan, ulcéré au plus profond de son amour-propre, se déclarait résolu à attendre le passage d'un événement régional à Rabat, n'ayant plus aucune confiance dans les équipages français employés par la Compagnie Marocaine de Transports, mais visiblement demeurés aux ordres du Gouvernement de Paris.

Or, les intentions de M. Bourguiba et du Sultan du Maroc n'étaient pas de déclencher contre les leaders du F.L.N., à Tunis, de recherches, sinon avec l'approbation officielle du Gouvernement français, du moins avec son consentement tacite, les bases éventuelles d'une négociation en vue du rétablissement de la paix en Algérie ?

Sans doute. Cependant, M. Savary lui-même n'avait mis, l'un et l'autre, en garde contre des gestes inconsidérés, excessifs ou par trop spectaculaires.

— Notre volonté de paix est

certainement commune, leur aurait-il dit. Mais, ne rendez pas ma tâche impossible !

En prenant sur lui de conduire dans son avion personnel les chefs nationalistes algériens de Tébouan à Rabat, et en demandant à son père de les accueillir comme les principaux invités officiels du palais, le prince Moulay Hassan a endossé une lourde responsabilité. Il était difficile que son geste n'apparût point dès lors, comme un défi à la France, d'où la détermination du Gouvernement français de ne pas manquer l'occasion insoupçonnée qui lui était ainsi offerte de décapiter l'Etat-Major algérien du Caire.

Le résultat fut que M. Mollet a rencontré M. Guy Mollet, avec des conséquences diplomatiques certaines. Le Gouvernement en a mesuré l'amplieur et les envois avec sang-froid.

C'est également le chef du Gouvernement qui a énuméré les principaux arguments en faveur de l'arrestation :

— Argument psychologique :

« L'importance de la capture des cinq chefs du F.L.N. ne peut être minimisée ».

— Argument militaire et politique :

« Les documents confisqués sur eux contiennent des renseignements dont le dévoilement est en cours et qui, paraissent déjà avoir une portée capitale ».

— Argument politique et moral,

enfin : « La France est soucieuse de maintenir ses relations avec le Maroc. La situation offre un climat d'amitié et de coopération ».

— Mais elle est en droit d'exiger d'eux le reciprocal. Il n'est pas possible que les pays amis se comportent comme des adversaires ».

Il est, certes, beaucoup trop tôt pour se rendre compte de la portée exacte de la quinzaine d'arrestations d'Algériens qui se sont produites, tant en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie. Qui usage le Gouvernement français aura-t-il faire de cette situation aussi inattendue ?

Les quelques jours qui viennent permettront de déparler ceux qui parlent de « coté de maître » et ceux qui pensent que l'on a commis une solite, une « grave

sotite politique ».

Si les responsables politiques

n'avaient modéré

les exaltations

CASABLANCA, 23 octobre

**D**ES que fut connue la nouvelle de l'arrestation des cinq chefs du F.L.N., le Maroc s'est livré à une fièvre d'agitation.



Les cinq chefs de l'Etat-Major du F.L.N. algérien, qui sont, depuis lundi soir, aux mains de la police française d'Algier. De g. à dr. : le Dr Mostafa LACHEREF, Mohamed BOUDIAF, Aït Ahmed HOUCINE, Mohamed KHIDIR et Mohamed BEN BELLA ; chef du "Comité militaire", peu après leur arrestation. (A.P.).

des responsables commerciaux, qui n'avaient pas compris. La grève est totale, dans une atmosphère chargée d'électricité. Français et Européens n'ont guère quitté leur domicile, ou l'hôpital où ils sont internés.

Avant 8 h. du matin, les ordres de rassemblement couraient de bouché à oreille dans la Médina. Des cortèges se formaient dans différents quartiers.

J'ai vu la foule marocaine déferler sur la ville européenne, en ordre encadré par des agents de file. Portant des drapeaux, cette foule, qui brandissait le drapeau marocain, et les drapeaux vert et blanc des fellahs algériens, poussait des clamours de protestation.

Suite en dernière page sous le titre :

**A CASABLANCA**



Un important Conseil des Ministres, réuni hier matin à l'Elysée pour examiner le problème algérien après l'arrestation des cinq chefs nationalistes algériens, sera suivi d'un deuxième Conseil ce matin.

MM. LACOSTE et Max LEJEUNE à l'issue de la réunion d'hier. (Agip)

## Les circonstances de l'arrestation DES CINQ LEADERS DU F. L. N.

ALGER, 23 octobre. — Les témoignages recueillis sur les conditions dans lesquelles fut déroulée le D.C. 3 transportant l'état-major du F.L.N., en particulier celui du journaliste américain présent à bord, confirmant la version qui fut donnée hier soir aussitôt après l'atterrissement de l'appareil.

**M. Guy Mollet à l'Assemblée :**

**Nous avons mis en garde**

**le Sultan. Le Gouvernement**

**considère avec sang-froid**

**les suites de son geste**

Le Président du Conseil s'est expliqué devant l'Assemblée Nationale hier après-midi sur les derniers événements internationaux.

— La résolution de la France demeure, dit-il, dans l'affaire de Suez. La France et la Grande-Bretagne refusent de reconnaître le fait accompli.

Depuis le début de la crise nous avons été disposés à la négociation mais pas à n'importe quelle négociation. Nous ne négocions rien pour la paix mais pas pour la paix de Munich. Il faut une paix qui soit conforme à la justice et au droit.

Le Président du Conseil en vient à l'affaire de l'*« Alhos »*, à preuve de l'intervention directe du Gouvernement égyptien dans le drame algérien.

Suite en dernière page sous le titre :

**GUY MOLLET**

Voir en dernière page :

**LE PRESIDENT DU CONSEIL  
REÇOIT  
LES HOMMES D'ETAT.  
MAROCAINS**

**Sur le thème : «**

**MANIFESTES**

**et grève**

**en Tunisie**

TUNIS, 23 octobre. — La Ceni (Union Générale Tunisienne du Travail) protestait contre l'arrestation d'un grève générale de vingt-quatre heures.

Cette grève s'applique à tous fonction publique.

Selon les renseignements parvenus de l'intérieur du pays, la grève générale déclenchée par l'U.G.T.T. est totale sur l'ensemble du territoire.

**Les leaders de Varsovie  
Gomulka, Ochab et Cyrankiewicz**

**à Moscou vendredi**

**Ils auraient obtenu des Soviétiques  
l'arrêt des concentrations de troupes  
sur le territoire polonais**

VAPGOVIE, 23 octobre. — On apprend, de source bien informée, que MM. W. Gomulka, Ochab et Cyrankiewicz partiraient pour Moscou vendredi prochain. Ils auraient préalablement demandé l'autorisation que les mouvements de troupes soviétiques en Pologne étaient arrêtés.

Les Russes auraient acquiescé à cette demande et, d'ores et déjà, les principales concentrations de troupes soviétiques qui se trouvaient dans la région de Lodz seraient en train de regagner leurs garnisons.



# GRAVE CRISE FRANCO-TUNISIENNE

ouverte par le bombardement du village de Sakiet - Sidi - Youssef

**75 morts, 83 blessés, annonce Tunis**

**BOURGUIBA RAPPELLE L'AVIATION A RIPOSTE son ambassadeur à Paris aux tirs rebelles et déclare qu'il exigera l'évacuation totale des troupes françaises**

**explique un communiqué de la 10<sup>e</sup> Région militaire**

UNE grave crise vient de s'ouvrir entre la France et la Tunisie, dont on ne peut encore prévoir toutes les conséquences. Agissant en représailles de mitraillages venus du territoire tunisien, à la frontière algérienne, des appareils français ont bombardé, samedi matin, le village de Sakiet-Sidi-Youssef, causant de nombreux victimes. On lira, d'autre part, le communiqué français expliquant le motif de cette intervention. Du côté tunisien, l'émotion a été considérable, le bombardement ayant, aux dernières nouvelles, coûté la vie à 75 personnes et fait, en outre, 83 blessés.

Situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Sétif, le village de Sakiet-Sidi-Youssef a réuni un Conseil de Cabinet, à l'issue duquel il a prononcé une allocution adressée à son peuple :

« Nous venons, a-t-il dit, de rappeler notre ambassadeur en France et de faire sentir au représentant de la France en Tunisie que nos relations ne sont plus et ne peuvent plus être des relations normales. Dassault effectuant une reconnaissance à Tebessa, nous avons été informés de l'événement, le 9 février, à 11 heures, au bord d'un avion de l'armée tunisienne qui survolait le territoire français dans la zone frontalière tunisienne. La France a été visiblement tirée par les appareils de Sakiet-Sidi-Youssef. L'appareil, touché, a été contraint d'atterrir dans le village de Sakiet-Sidi-Youssef. Les appareils venant des aérodromes de Bône, de Tébessa et de Tebessa, ils ont lancé sur les postes des bombardements et des roquettes. Quinze appareils ont été atteints à l'action.

**Suite en 6<sup>e</sup> page, sous le titre : SAKIET BOMBARDÉ**

**SAKIET BOMBARDÉ**

(Suite de la 1<sup>e</sup> page)

Le recours à l'ONU, si l'est arrêté dans son principe, doit être préparé dans ses modalités.

« La bataille de l'évacuation du territoire commençe. Nous en sommes qu'elle soit totale. Bientôt le président Bourguiba qui a pourvu :

« Aucune confiance ne peut plus être accordée à une armée qui vient de nous donner une aussi sanglante manifestation de sa méfiance ! Nous irons devant les assises internationales et aucune nation libre ne peut trouver à redire à notre revendication. »

Le Gouvernement qui vient de se réunir a décidé que tout mouvement des troupes françaises sur le sol tunisien serait soumis à une autorisation préalable, ceci dans le souci de maintenir la sécurité et de prévenir tout aérocatastrophe qui pourrait être engendré par la colère populaire ». Auparavant, M. Bourguiba a déclenché un appel au calme et demandé au peuple tunisien de dominer sa colère.

« Je vous demande de rester

calmes, de veiller à la sécurité du territoire et de ne pas oublier que nous sommes tous responsables de la vie des Français qui se trouvent dans notre pays et de leurs biens.

« Notre différend est avec la France et l'Armée française et non point avec les Français. Quoique l'affrontement d'aujourd'hui constitue, en fait, l'ouverture d'hostilités, nous ne devons pas nous considérer en état de guerre avec la France. Nous devons continuer à être pour la paix, à croire en la paix et à la défendre, afin que la guerre ne puisse pas faire tache d'huile »,

## LE BILAN

(suite de la 1<sup>e</sup> page)

L'école de la mine de Sakiet n'a été touchée. Parmi les morts, il y aurait neuf femmes et douze enfants. Une bonne partie du village a été détruite, notamment les bâtiments de la négociation, des P.T.T., de la Police et de la Garde Nationale. Plusieurs canions du Croissant Rouge tunisien ont été détruits ou endommagés. On procéda, en présence de M. Hoffmann, délégué permanent en Tunisie de la Croix-Rouge Internationale, à une distribution de secours aux réfugiés algériens. M. Hoffmann, qui fut indemnisé, a rejoint une ville de l'arrière du pays.

(suite de la 1<sup>e</sup> page)

La route qui conduit de l'un à l'autre, la route de Souk Ahras au Kief, fait un coude dont l'ouverture est tournée vers le sud. Du poste français, les sentinelles peuvent observer facilement à la jumelle les allées et venues de fellahs dans le village. C'est en application des consignes édictées par l'aviation à l'opposé aux recues que l'aviation a riposté aux tirs des mitrailleuses rebelles. Le samedi 11 janvier, au matin, les hommes du 2<sup>e</sup> R.I. qui devaient être massacrés par les fellahs quelques heures plus tard, fêlaqua quelques kilomètres au sud, à quelques kilomètres au sud. C'est en application des consignes édictées portent sur 50% environ des canions portant sur 50% environ des canions

installées sur divers bâtiments au nord de Sakiet. Ces emplacements étaient initialement destinés à servir de campement aux soldats tunisiens. La route qui connaît de l'un à l'autre, la route de Souk Ahras au Kief, fait un coude dont l'ouverture est tournée vers le sud. Du poste français, les sentinelles peuvent observer facilement à la jumelle les allées et venues de fellahs dans le village. C'est en application des consignes édictées portent sur 50% environ des canions portant sur 50% environ des canions

installées sur divers bâtiments au nord de Sakiet. Ces emplacements étaient initialement destinés à servir de campement aux soldats tunisiens. La route qui connaît de l'un à l'autre, la route de Souk Ahras au Kief, fait un coude dont l'ouverture est tournée vers le sud. Du poste français, les sentinelles peuvent observer facilement à la jumelle les allées et venues de fellahs dans le village. C'est en application des consignes édictées portent sur 50% environ des canions portant sur 50% environ des canions

installées sur divers bâtiments au nord de Sakiet. Ces emplacements étaient initialement destinés à servir de campement aux soldats tunisiens. La route qui connaît de l'un à l'autre, la route de Souk Ahras au Kief, fait un coude dont l'ouverture est tournée vers le sud. Du poste français, les sentinelles peuvent observer facilement à la jumelle les allées et venues de fellahs dans le village. C'est en application des consignes édictées portent sur 50% environ des canions portant sur 50% environ des canions

Document 6

## du général Salan

(suite en 6<sup>e</sup> page, sous le titre :

**L'ARMEE EXPLIQUE...**

Le général Salan, commandant supérieur inter-armes en Algérie, a adressé au ministre de la Défense Nationale, le rapport suivant :

« Les photographies aériennes, les complices rendus des pilotes indiquent que le village de Sakiet-Sidi-Youssef est intact aux tirs, le village lui-même n'a subi que des roquettes. Il a été atteint aux tirs, mais les bombardements ont été atteints à l'objectif fort peu de dégâts ».



**DE GAULLE S'ADRESSE A LA FOULE D'ALGER :**  
**Dans toute l'Algérie, il y a seulement**  
**DES FRANCAIS A PART ENTIERE** — **SILENCE DU F. L. N.**

---

SUR LE FORUM

*De notre envoyé spécial à Alger*

**ALGER, 4 juin (par téléphone)**  
**LORS que le général de Gaulle**  
**Président du Conseil désigne**

un ancien député, musulman, connu pour sa haute déclaration d'indépendance et l'impartialité de son jugement, déclarait dans les couloirs du Palais-Bourbon : « Le général de Gaulle est pour la solution du fédéralisme et c'était bien, jusqu'aux récents événements d'Algérie, l'unique espoir et la solution de la question. » Mais, ajoutait M. Narbonne, car c'est de lui qu'il s'agit, pourvu que le général Gaulle ne prenne aucune décision avant de s'être rendu sur place : Pourvu qu'il nous sènge, pas en désignant tel ou tel ministre de l'Afrique du Nord, devant d'avoir vu de ses yeux ce que, pour la seule véritable honneur des derniers moments de la politique franco-française, on aura jusqu'au bout caché à l'opinion publique de ce pays : l'incurie, l'insécurité, l'irrémédiablement engagée de nos deux éléments d'une population irrémédiablement engagée, pensait-on, sur la voie de l'incompréhension, du

Le général de Gaulle, dans une allocution à la Chambre des députés, a déclaré : « Car, conduisait M. Narouze, le nouveau Président de la République, au Conseil constitutionnel, les deux dernières lois de l'Assemblée sont en contradiction avec l'esprit et les principes qui offrent à la France, dans les déclarations séparément reçues de nos deux amis, un choix à faire. Au moment où est assuré l'ordre et la sécurité dans tout le territoire national, il faut arrêter tout ce qui peut faire au contraire. »

# sur la possibilité D'UN COMMONWEAL FRANÇAIS

**Dans un seul et même collège**  
Nous allons le montrer dans trois mois  
quand les Français décideront de leur des-

*Puissent ceux qui nous combattent participer à cette démonstration : j'apporte la réconciliation*

l'engager, pas en désignant tel ou le ministre de l'Algérie, avant d'avoir vu de ses yeux ce que, pour la sécurité éventuelle des derniers responsables de la politique française, on aura jusqu'au bout caché à l'opinion publique de ce pays : l'inroyable, l'inespérée fraternisation des deux éléments d'une population irrémédiablement engagée, pensait-on, sur la voie de l'incompréhension, du

malheureusement, la défaite des deux derniers, et qui l'entraîna dans la mort. « A part ce jour d'aujourd'hui, la France n'a pas connu de si grande victoire depuis que le roi Louis XIV, avec l'aide de l'Angleterre, a vaincu les Espagnols, et que beaucoup, à y réfléchir, sont étonnés de leur succès. »

Il est intéressant de constater que l'opinion publique française, à propos de l'expédition de Brest, fut tout à fait favorable au succès de l'armée de terre. « Vive la France ! » criait-on dans les rues de Paris, lorsque l'ordre fut donné de faire sortir les troupes de Brest pour se diriger vers l'Allemagne. « Vive la France ! » criait-on dans les rues de Paris, lorsque l'ordre fut donné de faire sortir les troupes de Brest pour se diriger vers l'Allemagne.

D'autre côté, le général de Gaulle n'ayant pas fait connaître à Paris même la politique qu'il entendait pratiquer, il n'eût pas été difficile d'arriver à une conclusion inverse : « Vive la France ! » criait-on dans les rues de Paris, lorsque l'ordre fut donné de faire sortir les troupes de Brest pour se diriger vers l'Allemagne.

Il est intéressant de constater que l'opinion publique française fut tout à fait favorable au succès de l'armée de terre. « Vive la France ! » criait-on dans les rues de Paris, lorsque l'ordre fut donné de faire sortir les troupes de Brest pour se diriger vers l'Allemagne.

**UR LA POSSIBILITÉ  
COMMUNWE  
FRANÇAIS**

WILLIAM VINTON A CREATION OF THE SOCIETY.

**Debout dans sa voiture, le général DE GAULLE répond aux ovations de la foule, à son arrivée à Alger.**

## M. KHROUCHTCHEV CONDAMNE

**LA POLITIQUE YUGOSLAVE :** Tito dit-il à pris la défense de nos "adversaires"

L'agence Tass diffuse le dis-d'accord sur la déclaration com

Document 8

# Le "Gouvernement provisoire de la République Algérienne" proclamé hier se considère "en état de guerre avec la France"

## Premier Conseil au Caire vendredi prochain

LE CAIRE, 19 septembre.

**L**E Comité de Coordination et d'Exécution du Front de Libération Nationale proclame la constitution du nouveau gouvernement provisoire algérien, de par l'autorité qui lui a été conférée par la décision du 28 août 1957 du Conseil national de la révolution algérienne », a déclaré aujourd'hui M. Ferhat Abbas, avant de présenter la composition de son gouvernement.

**ation du budget "provisoire" 1.100 milliards**

M. Pinay, ministre des Finances, qui a fait au cours d'un récent Conseil de Cabinet un exposé sur la préparation du budget 1959, prend contact à cette occasion avec les ministres intéressés afin d'examiner avec chacun d'entre eux les prévisions de dépenses que ceux-ci lui ont communiquées.

Parmi les demandes de crédits, celles émanant du ministère de la Défense Nationale ont déjà été acceptées définitivement.

a) Par exception, celui-ci a obtenu, en effet, en juillet dernier, une majoration de crédits de 105 milliards pour 1958, cette somme devant être portée à 220 milliards pour 1959. Par rapport aux crédits définitifs de 1958, l'augmentation pour 1959 sera ainsi de 115 milliards.

b) La somme supplémentaire nécessaire à la consolidation des prêts à la construction privée se rajoutera au même ordre (115 milliards également).

c) Parmi les autres demandes de crédits supplémentaires, 33 milliards concernent le service de la dette ; 210 milliards, les dépenses civiles ; 50 milliards, la reconstruction et l'équipement ; 80 milliards, le fonds de développement économique et social (compte non tenu notamment de crédits nouveaux pour les H.L.M.).

Suite en dernière page sous le titre : **BUDGET**

Le Gouvernement provisoire de la République Algérienne, a ajouté M. Abbas, est responsable devant le Conseil National de la Révolution Algérienne. Il assume ses responsabilités gouvernementales à partir du vendredi 19 septembre. M. Ferhat Abbas a indiqué, d'autre part, que le siège définitif du Gouvernement provisoire n'avait pas encore été choisi, le siège provisoire étant fixé au Caire.

Un changement de dernière minute a porté à quinze le nombre des membres du « Gouvernement Algérien Libre », dont la composition officielle a été rendue publique aujourd'hui et qui, selon la liste officieuse connue avant la proclamation, n'aurait dû compter que treize ministres.

Les deux ministres qui ne figuraient pas sur la liste des « probables » sont : M. Mohamed Tewfik El Midany, chef du bureau du Front de Libération Nationale, au Caire, qui détiendra le porte-

## ETAT DE GUERRE AVEC LA FRANCE

Le « Gouvernement provisoire de la République algérienne » annonce, dans sa première déclaration officielle, qu'il se considérera en état de guerre avec la France.

D'autre part, le porte-parole du « Gouvernement » a déclaré que la question de l'adhésion de celui-ci à la Ligue Arabe et d'une éventuelle demande d'admission aux Nations-Unies ne sera pas discutée avant la réunion ministérielle prévue pour vendredi prochain.

feuille des Affaires culturelles, et M. Rabeh Bitat, un des leaders du F.I.N., incarcéré en France, nommé ministre d'Etat.

### La liste définitive

Voici d'ailleurs la composition de ce Gouvernement, elle ne diffère que peu de celle donnée hier comme « probable » :

Président du Conseil : M. Ferhat Abbas.

Suite en dernière page sous le titre : **ALGERIE**

# VOTE A L'O.N.U. d'une motion américaine rejetant un débat SUR L'ADMISSION de la Chine communiste

NEW-YORK, 19 septembre.

**L**E bureau de l'assemblée générale des Nations-Unies s'est réuni aujourd'hui pour discuter si l'assemblée examinera ou non, à cette session, la question de la représentation de la Chine à l'O.N.U., question que l'Inde a portée à l'ordre du jour provisoire.

M. Krishna Menon, au nom de l'Inde, a exposé au bureau les motifs de cette initiative en déclarant que la présence du Gouvernement de Pékin, au siège de la Chine à l'O.N.U., était plus nécessaire aujourd'hui que jamais, étant donné la crise du détroit de Formose.

Suite en dernière page sous le titre : **AUX NATIONS-UNIES**



Un violent orage s'est abattu sur la région du Sud-Est, déversant des trombes d'eau pendant plus de deux heures et causant de graves dégâts dans les villes de La Ciotat, Les Lecques et Saint-Cyr-sur-Mer. Voici, à La Ciotat, les routes inondées par 60 à 70 cm. d'eau. (K.)

### Un « Snark » lancé au cap Canaveral

CAP CANAVERAL (Floride), 19 septembre. — Un engin télé-guidé « Snark », a été lancé ce matin du terrain d'essais du Cap Canaveral vers un objectif dans l'Atlantique sud situé à quelque 9.500 kilomètres.

# LE FOU MEURT arrêté près de Tarbes où, affamé et déshydraté, il venait se reposer

TARBES, 19 septembre. — Le fou meurtrier Jean-Baptiste, arrêté à minuit, près de Tarbes, dans les circonstances

Le joueur de rugby François Labazuy et un ami, rentraient à Lourdes en automobile, aperçurent vers les phares de leur voiture, sur la R.N. 21, à l'entrée de Tarbes, un homme qu'ils reconnaissent comme étant Jean Abadie, tenant son fusil sur l'épaule, en direction de Tarbes.

Les deux automobilistes, sans faire attention à l'allure pourtant lente de l'homme, l'aperçurent vers les phares de leur voiture, sur la R.N. 21, à l'entrée de Tarbes, un homme qu'ils reconnaissent comme étant Jean Abadie, tenant son fusil sur l'épaule, en direction de Tarbes.

# Des terroristes algériens

**Au cours de sa conférence de presse****DE GAULLE LANCE UN APPEL  
au F. L. N. pour cesser une guerre  
"qui ne sert plus vraiment à rien"****Le Chef du Gouvernement interdit  
à tout groupement politique d'"utiliser son nom"  
pendant la campagne électorale**

**L**e général de Gaulle a tenu sa conférence, hier à 15 heures, dans le salon des Ambassadeurs de l'Hôtel Matignon. Près de quatre cent journalistes français et étrangers composaient l'auditoire du Président du Conseil. La conférence a duré quarante-quatre minutes.

Dans une déclaration limitative, le général de Gaulle a tout d'abord déclaré :

La dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir, c'était au mois de mai dernier. Comme l'atmosphère alors était lourde, Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle a complètement changé.

La confiance a remplacé l'an-goisse. L'unité nationale a empêché le déchirement et le référendum du 28 septembre a proclamé le renouveau de la France, car

c'est bien en effet la volonté du peuple français de s'aimer pour l'effort et la grandeur qui s'est révélé ce jour-là.

Tous les « oui », il y en avait beaucoup et parmi ceux qui ont voté « non », combien l'ont fait à contre-cœur ?

D'autre part la participation massive des Algériens à la consultation a établi pour l'évolution politique, économique, sociale, culturelle de leurs pays, une base psychologique qui n'avait jamais existé, et sur cette base il est maintenant possible aux Algériens et aux métropolitains de construire ensemble l'avenir.

**Un engagement mutuel  
entre les peuples**

D'autre part, 25 millions d'hommes de l'Afrique Noire, de Madagascar, de Djibouti, des Comores, ont manifesté spontanément leur

vouloir d'établir avec la France, une libre communauté, et en même temps, 55 millions de citoyens de la Métropole, d'Algérie, de La Réunion, des Antilles, de la Guyane, de la Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides, des établissements français de l'Océanie, ont, pour ce qui les concerne, marqué une décision identique. Il y a là un engagement mutuel entre les peuples intéressés, qui n'a comporté nulle part et à aucun moment, un tel précédent.

Enfin, on voit que la marque, la preuve de vigueur et de raison, qui a été donnée par notre pays,

a produit dans l'univers un effet décisif. Hier, bien peu misaient franchement sur nous. Tout le monde maintenant veut parler sur la France. Nous avons utilisé ce grand mouvement populaire pour rénover les institutions. Les pouvoirs publics nouveaux seront très différents des anciens. Arbitrage du Chef de l'Etat, séparation de l'exécutif et du législatif, continuité du gouvernement, voilà ce qui est prévu, voilà ce que le peuple a voulu.

Suite en dernière page sous le titre : **DE GAULLE**

**Les prix continuent  
d'être préoccupants  
mais le Gouvernement  
multiplie ses efforts**

Le prix du charbon ne sera pas majoré jusqu'à la fin de l'année. Une décision doit être prise prochainement sur les moyens d'assurer l'équilibre financier des Charbonnages de France.

On annonce d'autre part que les ménagères de la région parisienne et des grands centres de province trouveront sur le marché, dès la semaine prochaine, des pommes de terre à 10 francs le kilo.

Un premier envoi de 25.000 tonnes est en cours d'importation en provenance de Belgique et de Suisse. Le coût de ces achats est d'environ un million de dollars.

D'autres importations doivent être effectuées, selon les besoins, en provenance de Pologne et d'autres pays de l'Est.

On attend, au Haut-Commissariat de l'Economie Nationale, que l'indice des prix des 179 articles, qui s'est établi à 113,72, au mois de septembre, pourra être maintenu au-dessous du niveau de 114, c'est-à-dire au-dessous du seuil du déclenchement de l'échelle mobile.

La hausse d'environ 1/10 de point de l'indice, consécutive à la rehausse des prix du sucre, doit être compensée par des baisses sur d'autres postes, notamment les fruits et légumes.

Les services du Contrôle économique ont enregistré cette semaine, à Paris, un effort de baisse de 1,5% dans la demande. La décision concernant le maintien de la liberté des prix ou le retour à la taxation sera prise par MM. Pinay et Fléchet au milieu de la semaine prochaine.

Suite en dernière page sous le titre : **PRIX**

**Incendie  
monstre  
à Noyon :  
50 millions  
de dégâts**

COMPPIEGNE, 23 octobre. — Un incendie s'est déclaré, ce matin, à Noyon, dans une importante usine de meubles.

Le feu qui s'était déclaré au premier étage de l'atelier, par suite du fonctionnement défectueux d'un appareil de séchage électrique, a été communiqué rapidement à l'atelier et à l'entrepôt.

Les ouvriers ont dû quitter les lieux en toute hâte et l'évacuation a été si rapide que bon nombre d'entre eux ont dû abandonner des vêtements de rechange.

Les pompiers ont mis une dizaine de lance en batterie et le piquet d'incendie du 7<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers est arrivé en renfort.

Des bidons de vernis qui risquaient de faire explosion ont été rapidement enlevés.

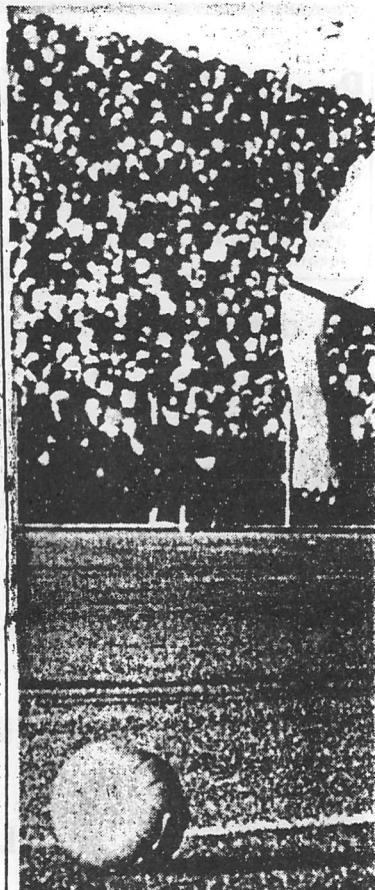
Les condensateurs de l'immeuble ont sorti le mobilier par les fenêtres.

Il a fallu deux heures d'efforts pour maîtriser le feu. Les habitants du quartier, un moment pris de panique, et qui avaient commencé l'évacuation de leur mobilier, ont pu regagner leur logement.

Le corps du bâtimen-t, les hangars, le bois de réserve, le matériel et les machines ont été la proie

**ÉCHEC Document 10  
du lancement  
du satellite-  
ballon**  
Le "Beacon" n'a pu être  
placé sur son orbite  
(Voir notre article  
en dernière page)

**A la  
Tcha  
15 i  
des i**

**LE DRAPEAU BLANC**

(De notre rédacteur parlementaire : Jacques Delile)

**A**conférence du général de Gaulle avait bien pour objet d'établir un bilan et de faire une mise au point. Le bilan s'exprime par quelques constatations : la confiance a remplacé l'angoisse, le référendum a proclamé le renouveau de la France ; en Algérie a été établi une base psychologique qui n'avait jamais existé auparavant ; le 28 septembre, a été conclu un engagement mutuel entre les peuples, sans précédent effet décisif : tout le monde veut désormais parler sur la France.

La mise au point sur la question algérienne fera aujourd'hui l'objet de commentaires souvent contradictoires. Et pourtant quelle remarquable absence d'ambiguïté ou d'équivoque dans l'attitude du chef du gouvernement français, vis-à-vis de la révolution algérienne.

Celle-ci est tout simplement convaincue à une reddition sans condition, mais aussi — et c'est là son seul aspect particulier — sans sanctions. Les combattants, que le général de Gaulle qualifie, une fois de plus, de « courageux » et de « braves », et dont il déplore sincèrement les pertes « inutiles » (hélas ! 77.000 rebelles tués au combat), sont donc invités à rentrer dans leurs familles et à reprendre leur travail « sans humiliation ».

Pour établir le contact avec moyen pacifique, mais efficace, le Gouvernement français, leur loi est joyeusement assurée. Que les rebelles aient donc le courage de accepter dans les prochaines élections, il sera dommage que passent inaperçus.

Ces importantes déclarations du général de Gaulle feront sans doute passer au second plan d'autres indications non moins importantes fournies par lui sur d'autres matières. Outre la confirmation de sa neutralité personnelle dans les prochaines batailles électorales, il sera dommage que passent inaperçus :

L'annonce de l'accession imminente de la France au rang des puissances atomiques.

— La mise en garde solennelle adressée aux futures assemblées législatives d'avoir à jouer, strictement et loyalement, le rôle qui leur appartient dans la nouvelle Constitution.

Mise en garde, donc le ton, parfois menaçant, a frappé l'auditoire du général de Gaulle et dont le passage essentiel pourraient se résumer ainsi : toute tentative de retour au conservatisme devra se solderait par la disparition des institutions parlementaires sauvees en extrémis d'une irrémédiable destruction.

Autrement dit : la méthode par laquelle la révolution connaît modifier le destin de l'Algérie est à débrouillard ; un autre



Voilà l'ailier droit de l'équipe d'Allemagne de football, Helmet RAHN, qui sera dimanche prochain, à Colombes, l'adversaire n° 1 de la défense française. (A.F.P.)

**VATICAN :**  
Le "journal"  
de Pie XII  
pure  
invention

CITE DU VATICAN, 23 octobre. — La radio du Vatican a déclaré cet après-midi : « De nombreux journaux ont démenti les informations de presse faisant état de la subtilisation du "journal" du défunt pape Pie XII. »

Ce démenti correspond à la plus stricte vérité. Les informations sur ce soi-disant vol n'ont pour fondement qu'une déplorable volonté délibérée de fomenter l'intérêt des médias.

De son côté, le prince Don Giulio Pacelli, neveu de Pie XII, a démenti tout et catégoriquement, démenti être au courant de l'existence du « journal » du défunt Souverain pontife.

De même que la radio du Vatican, l'« Observatore Romano » dément à nouveau les informations des journaux : « Le Journal de

**L'A  
hom  
prix I**

STOCKHOLM  
l'importante con-  
bién dans le  
que dans celui  
Russie », que le  
Prix Nobel à  
Oesterling, secré-  
doise, qui a ren-  
midi, dans les  
Stockholm.

**Le  
pas de  
qui on**

Nous avons  
ment hier dans  
l'informati  
tactique électora  
muniste.

Dans le rappo  
rte devant le Co  
Waldeck-Rochet  
critiqué le mode  
nu pour les élé  
Aujourd'hui  
but poursuivi po

# DE GAULLE AUX ALGERIENS



**Quelques attitudes du Président à la T.V. :**  
" Je considère comme nécessaire..."  
**Au nom de la France et de la République... »**  
**Quant à la date du vote... »**

# **CHOISISSEZ !**

## **SÉCESSSION "FRANCISATION" ÉTAT FÉDÉRAL**

**"en union étroite avec la France**

# **LE RETOUR DE LA PAIX**

**Consultation au plus tard  
dans les 4 ans qui suivront**

(Voir en dernière page, le texte intégral de la déclaration du Président de la République)

**QUOTIDIEN REGIONAL**  
Ponson-Paillet, Amiens. Tél. 71.81 (sept lignes groupées)

**PARIS** - 26, rue du Quatre-Septembre (2<sup>e</sup>)  
**TELEPHONE** - Michelot 72-39 et 84-81

JEUDI 17 SEPTEMBRE 1959

## LE COUP DE POKER

par Pierre MORVAN

**L**ES dés sont jetés. Le général de Gaulle, en révélant sa nouvelle politique algérienne, engage et joue une redoutable partie de poker : car il laisse aux Algériens le choix entre la sécession, c'est-à-dire l'indépendance totale, la « francisation complète », c'est-à-dire l'intégration dans le pays, ou le « gouvernement des Algériens, par les Algériens, appuyés sur l'aide de la France et en union étroite avec elle », c'est-à-dire la Communauté.

Comment les Algériens détermineront-ils leur destin ? par la voie du référendum auquel le Chef de l'Etat convie d'ores et déjà, non plus comme on l'annonçait, les observateurs de l'actualité « neuves » mais « les représentants du monde entier ». Dans quels délais interviendra ce référendum ? « Au plus tard, quatre années après le retour effectif de la paix ; c'est-à-dire une fois acquise une situation telle qui embrasera et attirera sur nous l'attention de l'Europe et des Etats-Unis à toute chance d'être désormais favorable à la France dans ce débat.

«... et que, sans doute, les deux hommes qui ont été nommés au poste de ministre des Affaires étrangères et de la Défense nationale, le général de Gaulle et le général de Lattre, sont ceux qui vont exercer ces deux fonctions...» ; et le général de Gaulle ajoute : «... mais je m'engage à heures qui viennent, à un poème de paix et de démission, d'autre part, à tous comme à l'autre, il ne paraît guère possible en tout cas, de nier le caractère éminemment libéral des propositions du Chef d'Etat.

Quelle sera l'altitude du F.L.N. ? Les ministres G.P., R.A., réunis au grand complot militaire algérien, auront à Tunis, devant se prononcer sur la question de la nuit.

Accepteraient-ils de tenir le pari du général de Gaulle ? Craindront-ils que, devant l'offre exceptionnelle que les libéraux les plus authentiques n'osent pas espérer, le peuple algérien mise sur la France et se prononce par exemple pour la Communauté ?

Le duel entre les "durs" et les "mous" du G.P.R.A. va-t-il rebondir ? La réponse ne devrait pas tarder.

ces suffrages des citoyens".  
"On va visiter les camps et prisons : les exilés pourront rentrer chez eux"; M. Ferhat Abbas et ses collègues du Caire pourront donc, il est vrai, regagner leur pays; ainsi, Ben Youcef devra être libéré, mais aussi, sans doute, les autres détenus.  
Les passions risquent de se déchaîner, mais aussi de se heurter, en Algérie, à une armée qui affirme faire confiance au général de Gaulle. (Suite en dernière page)





# EDITION SPÉCIALE

## LA PLATE ROUVERTE

A Métropole a appris avec stupeur l'insurrection militaire d'Algier. Une fois encore la France ressent l'ouïeurement un déchirement d'âme. Une plaie s'est rouverte qui n'avait jamais été complètement cicatrisée. Depuis hier les heures tombent lourdes des communautés inquiétées.

La pièce où je suis est toute remise du silence du soin si propre aux méditations qui échappent, alors, aux influences de l'extérieur.

L'essai de comprendre, pour expliquer, mais déjà forte hantise à l'essentielle question : LE PATRIOTISME QUI SURGE CONTRE LE PAYS ET RISQUE DE DÉLOGNER LA PATRIE DE L'HISTOIRE MORALE DE L'HUMANITÉ EST-IL, EN SOI, UNE VERTU ?

L'immense confusion politique et la lenteur au cheminement des solutions ont créé une confusion psychologique. C'est ainsi que le fait algérien est apparu, à certains, comme l'élement déterminant des destines extrêmes. Dans l'exaltation, l'Algérie se trouvait extraite de tous les contextes de politique internationale et demeurait le haut lieu inviolable.

Une telle conception se fondait sur un idéal, dans un monde actif, où la réalité prévaut. Une nation se doit de composer son destin dans la plus lucide connaissance de cette réalité qui n'est pas forcément celle que l'on aurait souhaitée. Tout raisonnement soumis à l'intelligence absolument conduis aux situations fatales qui aboutissent aux épouses du désespoir.

Ce que l'on distingue mal dans la dangeuse et bouleversante aventure d'Algier, c'est le résultat concret qui en attendent les généraux insurgés.

Il me paraît exclu qu'ils envisagent de soumettre la métropole à leur autorité car ils n'ignorent pas qu'une insurrection ne se transforme pas facilement en révolution dans un grand pays, profondément attaché aux libertés démocratiques.

Renverser le général de Gaulle ? Mais le général de Gaulle est à Paris et non pas à Alger. Seules les négociations à tout prix, empêcher les négociations à tout prix.

Yalla qui à l'examen me paraîtrait plus vraisemblable. Il faudrait dans ce cas s'attendre à la création prochaine d'un gouvernement français provisoire d'Algérie et du Sahara.

Ou bien le G.P.R.A. saisirait l'occasion de repousser tout entretien, contestant l'autorité de Paris sur un territoire où son pouvoir est récusé. Le G.P.R.A. pourrait alors s'en remettre à l'O.N.U. et le problème algérien se trouverait définitivement internationalisé. On ne voit pas ce que gagnerait à cette opération une Algérie épuisée de la métropole, sa mère nourricière.

Ou bien le G.P.R.A. plus soucieux de traiter avec le pouvoir légal, accepter des négociations. Et dans ce cas le gouvernement insurrectionnel se trouverait dans une situation précaire que les subsides ne tarderaient pas à lui manquer.

J'essaie — sans aucune passion — de dégager les intentions créatrices qui ont pu

M. KHROUCHTCHEV  
ET "L'ACTE  
DE BANDITISME" U.S.  
à Cuba

(VOIR EN TROISIÈME PAGE)

DIMANCHE 23 AVRIL 1961

QUOTIDIEN REGIONAL

PARIS - 26 rue du Quatre Septembre (7<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : Richelieu 72-59 et 84-31

14, r. Alphonse-Pallat, Amiens. Tel. 71-81 (sept lignes groupées)

# INSURGERECTION MILITAIRE A ALGER

où un triumvirat (Challe, Jouhaud, Zeller) et le colonel Godard SE SONT EMPARÉS DU POUVOIR neutralisant M. Buron, le résident général, et le général Gambiez DE GAULLE DONNE PLEINS POUVOIRS A JOXE QUI, AVEC LE GÉNÉRAL OLIÉ, NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF ASSURE SUR PLACE LE RETOUR A LA LÉGALITÉ

En deuxième et troisième pages :

M. DEBRÉ : Radio-Alger : "ORAN

Une nouvelle aux mains des insurgés"





# **IT'S A STUPID CONTINGENT**

bien tolérée par l'estomac. TOUTES PHARMACIES

**PARIS : 28, rue du Quatre-Septembre (2<sup>e</sup>)**  
**TELEPHONE : Richelieu 12-39 et 84-81**

QUOTIDIEN RÉGIONAL

SAMEDI 24, DIMANCHE 25 MARS 1962

## **QUINZE MILITAIRES TUÉS, QUARANTE-TROIS BLESSÉS**

*L'aviation est intervenue contre les activistes*

**POURQUOI  
TUER  
qui mitraillaient l'armée du haut des toits  
du quartier populaire de Bab-el-Oued, à Alger**

Glossary

**A**H : si les points d'impact d'une fractionnelle folie ne laissaient des cicatrices que sur les façades des immeubles d'Alger ou d'Oran ; on pourrait croire encore à une possible guérison d'une dimension farouche.

Le râles des âmes rejoignent celui des mourants.  
Une communauté familiale se déchire alors qu'il serait pu, et où, se rappeler les rires du sang.  
La situation achève de se détériorer. Nous sommes les témoins d'une anarchie qui, dans les grandes villes algériennes, érige une constitutionnalité de la terreur. Quand des esprits sont défigurés au point de ne plus distinguer l'acte criminel de la supériorité intrinsèque d'un honneur quand l'assassinat brûle, ni recherche d'autre argument que la panique du sang, quand l'on est donné de tirer de tues sans savoir qu'il l'one, tout, quand disparaît la notion de tout respect de la chose juridique, quand une loi partisane se superpose à la Loi, quand nous autres hommes du continent sommes désignés comme cible, quand le désespérance n'a plus d'autres recours que la haine aveugle, quand on choisit le désastre de la Patrie pour solder des ambitions... Les hommes qui ont le respect de l'homme, qui croient à l'ordre comme principe de civilisation, qui s'attachent à la démonstration comme fondement de liberté, qui se soumettent à l'expression de la volonté d'une majorité librement exprimée, ne peuvent plus aujourd'hui, pas choisir.  
Une guerre militaire longue de plus de sept ans se termine ; une guerre civile domine. Des Français d'Algérie ouvrent leur influence, hostiles nouvelles, contre la France. Nous sommes en pleine crise de psychasthénie. Il n'y a pas tellement longtemps que l'lement général Salan, commandant en chef les troupes françaises en opération. Les nôtres mes sont les mêmes, enfants de la metro

# *DE GAULLE : LA QUESTION CAPITALE EST DE BRISER PAR TOUS LES MOYENS*

# L'INSURRECTION ARMÉE et de réprimer impitoyablement

一一一

**A** l'issue du Conseil des Ministres, M. Terrenaire a déclaré : « Le President de la République a fait savoir au Gouvernement que la question capitale était de biser par tous les moyens et de réprimer immédiatement l'insurrection révolutionnaire qui se développe dans les plus grandes villes d'Algérie, ainsi que tous les crimes permanents y perpetrés quotidiennement. » M. Terrenaire a rejeté la responsabilité de la République dans l'instigation de la révolte, mais il a admis qu'il était nécessaire de maintenir l'autorité militaire dans les villes pendant un certain temps. Répondant à une question, M. Terrenaire a confirmé que l'Administration avait reçu toutes les directives nécessaires pour faire face à la situation.

**ALGER.** 23 mars. — **A** guerre civile est une patrouille militaire a été arrêtée par un commando O.A.S. qui s'est emparé de sept armes. Bab-El-Oued, à l'angle des rues Le-féniel Salan, d'intérieur et Rue-Robes et Deacroix. Des fédérés et des militaires quartier aux forces de l'ordre.

**Combats de rues**

Alger est lâché à l'assaut des dernières positions de l'ennemi. Les combats de rues sont au maximum. Des tirs d'obus et de mortiers déchiquettent la ville. Des chars de combat dévorent tout sur leur passage. Des pilotes de bombardiers sont abattus par les batteries antiaériennes. Des pilotes de chasse sont abattus par les batteries antiaériennes. Des pilotes de chasse sont abattus par les batteries antiaériennes. Des pilotes de chasse sont abattus par les batteries antiaériennes.

**Quinze hommes de l'O. A. S. à 11 h. dans le quartier de Bab-El-Oued :** Les hostilités ont débuté à 7 pour laissé un mort et plusieurs blessés. Des combats de rues se déroulent également dans les environs de Bab-El-Oued. Une nouvelle fusillade a éclaté hier à 14 h. dans le quartier de Bab-El-Oued, qui reste sous le contrôle des forces régulières.

**A 15 h, DES CIVILS ARMÉS DE PISTOLETS-MITRAILLEURS, DE BAZOOKAS ET FUSILS-LANCE-GRENADES ONT PRIS POSITION A CERTAINS CARREFOURS ET TIRENT SUR LES MILITAIRES.**

mit, la militaire a repris de plus belle à Bab-Et-Oued. DES GRENAIRES ONT ETE LANCEES CONTRE UN AUTO-MITRAILLEUSE DE LA GENDARMERIE. Dans les rues, les groupes de civils armés continuent d'entretenir le flot. (SUITE EN DERNIERE PAGE)

/ יאשנְתַבְתָּאֵת תְּבִרְכָּה

# Déclaration historique du Président de la République Française :

## L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

### "SOLENNELLEMENT RECONNUE" VANNITSEN

## PAR LA FRANCE

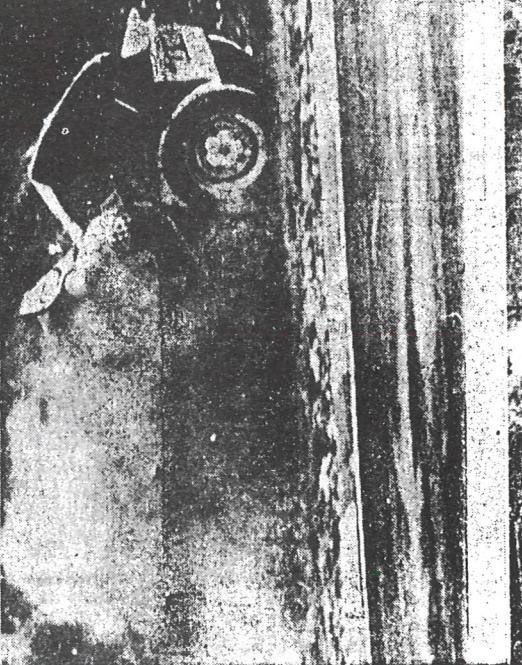
Ainsi un nouvel Etat entre sur la scène internationale

**Dès hier ont débuté à l'Elysée les entretiens politiques sur les problèmes internationaux entre de Gaulle et Adenauer**

Les conversations seront poursuivies aujourd'hui et demain

(VOIR NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRE PAGE)

VOICI le texte de la déclaration du général de Gaulle prononcée à l'indépendance algérienne : « Par le scrutin d'autodétermination du 1<sup>er</sup> janvier 1962, le peuple algérien s'est prononcé pour l'indépendance de l'Algérie et pour la coopération avec la France. » En conséquence, les rapports entre la France et l'Algérie étaient désormais fondés sur les conditions définies par les déclarations gouvernementales du 19 mars 1962, qui prévoient le cas où la population algérienne déclare que la France reconnaît solennellement l'indépendance de l'Algérie.



la 10<sup>e</sup> étape  
du Tour de France

*Au Tour de l'Avenir  
victoire de MOMENE*

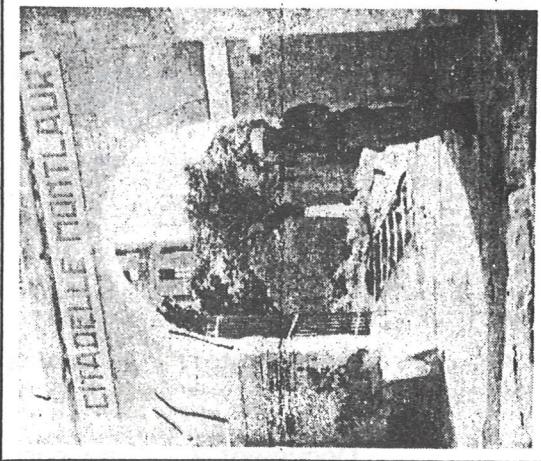
(D'un de nos envoyés spéciaux)

Robert DESCAMPS

BAYONNE, 3 juillet.  
Entre Bordeaux et Bayonne, par la route des Landes, inondées de soleil, les coureurs se sont accordé une semi-journée de repos. Ils étaient nombreux à y aspirer et il n'est pas possible de leur en parler. L'après-midi, pour la première fois, l'épreuve a été donnée aux suivants, mais c'eut peu de succès. La victoire fut finalement remportée par le Belge Willy Vannitzen. (Suite en rubrique sportive)

Trois cents légionnaires sont arrivés en Corse. Ils ont débarqué à Bastia et se sont rendus ensuite à Corte, où ils seront cantonnés. Depuis la semaine dernière, un détachement de la Légion était arrivé à Bonifacio, où il a commencé à s'installer et à organiser à la caserne Montfaucon.

A l'entrée de celle-ci, un légionnaire monte la garde. On aperçoit une partie du clocher de l'église de la Citadelle. (Keyst.)



**M. Ben Khedda à Alger :  
Européens et Algériens peuvent vivre et travailler ensemble pour le bien de cette généreuse terre**

ALGER, 3 juillet. — Le Général M. Ben Khedda, transporteur aérien du G.P.A., s'est posé sur la place de Maison-Blanche, à 16 h. 26. L'appareil, doucement à roulettes arrêtées, tandis que des acclamations montaient déjà au loin. Lavoy, s'est immobilisé à 16 h. 30 devant l'abrogare de Maisons-Blanches. M. Ben Khedda descendit de l'appareil, suivit par les autres membres du G.P.A. M. Farès, en tête de l'exécutif provisoire, suivant de l'avant de lui et déclara : « Monsieur le Président, chère Madame, honneur de vous accueillir dans notre ville... »

BEN KHXEDDA

Acclamée par les Musulmans criant " gloire à nos martyrs "

**Mme SCHUMACHER**

## NOTES ET COMPLEMENTS

**N.D.L.R.** : Nous remercions la Direction du "Courrier Picard", qui nous a aimablement autorisés à reproduire l'ensemble des documents ci-dessus.

### QUELQUES ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

. Guy PERVILLE. "Le point sur... la guerre d'Algérie". "Historiens-géographes" n° 293, p. 635-652 (revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie).

. "Le Monde", "Dossiers et documents" n° 146, juillet-août 1987, "La guerre d'Algérie", 16 pages (choix d'articles, chronologie détaillée, carte, bibliographie et filmographie).

### PRESENTATION DES DOCUMENTS

**Document 1** - Chronologie sommaire tirée de l'article de Guy PERVILLE cité ci-dessus.

**Document 2** - "Le Courier" du 2.11.1954. "La Toussaint rouge".

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, une série d'attentats marque le début de la lutte armée en Algérie. Un petit groupe de nationalistes algériens, de tendances diverses, avait créé le F.L.N. le 10 octobre, avant de passer à l'action. Une proclamation définissait les objectifs du mouvement. Si les attentats figurent à la une sur trois colonnes, personne n'est encore vraiment conscient de la gravité de l'évènement.

**Document 3** - "Le Courier" du 22 août 1955.

Une nouvelle vague d'**émeutes dans le Constantinois** aurait fait 123 victimes. La répression est sévère : officiellement 1273 musulmans morts ; beaucoup plus selon le F.L.N., et aussi "selon les estimations faites par des militaires de sang froid..." (G. Penchenier, "Le Monde").

**Document 4** - "Le Courier" du 11 avril 1956.

Entre 1956 et 1958, une étape est franchie. On passe "**du maintien de l'ordre à la guerre**" ("Le Monde"). Guy Mollet, président du Conseil investi le 28 janvier 1956 est fort mal reçu à Alger le 6 février par la population européenne. Le 11 avril le Conseil des Ministres décide le **rappel des réservistes** (entre janvier et juillet 56, les forces armées présentes en Algérie passent de 200 000 à 400 000 hommes). La durée du service militaire est portée à 27 mois.

**Document 5** - "Le Courier" du 24 octobre 1956.

Le gouvernement français réalise un "coup de filet" spectaculaire en déroutant sur Alger l'avion qui transportait de Rabat à Tunis **les principaux responsables du F.L.N.** Ceux-ci sont **arrêtés**. La Tunisie et le Maroc, indépendants depuis quelques mois, protestent violemment.

**Document 6** - "Le Courier" du 10 février 1958.

En 1957 la situation s'aggrave. Le général Massu est chargé du maintien de l'ordre à Alger. A la frontière algérienne, le village tunisien de **Sakhet-Sidi-Youssef** servirait de base aux attaques du F.L.N. Le 8 février 1958, l'aviation française le bombarde. La Tunisie saisit le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Une offre de "bons offices" anglo-américaine est finalement acceptée par les deux parties.

Document 7 - "Le Courier" du 14 mai 1958.

Le 9 mai 1958, le F.L.N. annonce l'exécution de 3 soldats français prisonniers en réponse au bombardement de Sakhiet. A Paris il n'y a plus de gouvernement depuis le 7 avril. Le 13 mai, une cérémonie a lieu au monument aux morts d'Alger en hommage aux victimes. Mais elle dégénère en une véritable insurrection. Le Palais du Gouvernement Général est envahi par la foule et mis à sac. Le général Massu, très populaire auprès des pieds-noirs, est débordé par un mouvement qu'il ne maîtrise pas. Décidant alors de le coiffer, il se proclame président d'un comité de salut public et demande que l'on fasse appel à De Gaulle.

Document 8 - "Le Courier" du 5 juin 1958.

Investi Président du Conseil le 1er juin, le général **de Gaulle** effectue un premier voyage en Algérie du 4 au 7 juin. Il semble vouloir maintenir la politique d'intégration.

Document 9 - "Le Courier" des 20-21 septembre 1958.

Le 19 septembre 1958, les "rebelles" algériens créent le **Gouvernement Provisoire de la République Algérienne**. Ferhat Abbas, né en 1899, nationaliste modéré et réformiste, issu de la bourgeoisie indigène, rallié au F.L.N., devient le premier président du G.P.R.A.

Document 10 - "Le Courier" du 24 octobre 1958.

Conforté par le succès du référendum constitutionnel du 28 octobre, en métropole et en Algérie, De Gaulle propose au F.L.N. de discuter une "paix des braves". Celui-ci rejette la proposition.

Document 11 - "Le Courier" du 17 septembre 1959.

Par la déclaration du 16 septembre 1959, De Gaulle infléchit sa politique algérienne. Affirmant le **droit à l'autodétermination des Algériens**, il abandonne de facto l'idée d'intégration. Ferhat Abbas répond le 28 septembre en soulignant l'unité sociologique du peuple algérien et en rappelant son opposition à toute tentative de partition du pays.

Document 12 - "Le Courier" du 26 janvier 1960.

**"La semaine des barricades"**. Depuis le 16 septembre 1959, l'hostilité des "pieds-noirs" envers le chef de l'Etat se fait de plus en plus vive. L'armée se heurte aux émeutiers qui disposent d'une formation paramilitaire, le Front National Français.

Document 13 - "Le Courier" du 9 janvier 1961.

**La politique algérienne** du général de Gaulle vient d'être **approuvée par référendum** :

75,25 % de oui en métropole

69,09 % de oui en Algérie

Document 14 - "Le Courier" du dimanche 23 avril 1961. (numéro spécial)

L'autorité du général de Gaulle en matière algérienne sort renforcée du référendum. On parle beaucoup de négociations. Les partisans de "l'Algérie française" développent leur opposition. Le 22 avril, un directoire militaire prend le pouvoir à Alger.

Le 23 au soir, De Gaulle entre en scène et appelle à combattre le **putsch** par tous les moyens. Soldats et officiers du contingent restent loyalistes. Le "quartieron de généraux en retraite" sent l'affaire lui échapper. Le 26 la légalité avait repris ses droits.

**Document 15 - "Le Courier" du 20 mars 1962.**

Après de longues et pénibles péripéties, les pourparlers de paix aboutissent aux accords d'Evian entre le gouvernement français et le F.L.N., le 18 mars 1962. Le 19 mars **le cessez-le-feu** entre en vigueur.

**Document 16 - "Le Courier" des 24-25 mars 1962.**

A Alger, l'**O.A.S.** réagit violemment. Née en février 1961, cette "Organisation armée secrète", regroupant, sous la direction du général Salan, les "ultras" civils et militaires de l'"Algérie Française", multiplie les attentats, coups de force, et violences. C'est l'expression exacerbée du drame vécu par les Européens d'Algérie.

**Document 17 - "Le Courier" du 4 juillet 1962.**

Le 8 avril 1962, un référendum approuve les accords d'Evian par 90,70 % de oui (17,5 millions de oui pour 19,3 millions de votants et 27 millions d'inscrits). Alors commence le dramatique exode des Français d'Algérie, qui tourne bientôt à la panique. Par milliers les **rapatriés** refluent sur la métropole. Le 1er juillet les Algériens votent pour **l'indépendance** qui est officiellement reconnue par la France le 3 juillet.

**CRDP D'AMIENS**

45, rue Saint Leu - 80000 Amiens

Imprimé en France  
au CRDP, en novembre 1987

pour l'Inspection Académique  
de la Somme

Dépôt légal imprimeur : 4 ème trimestre 1987  
Dépôt légal éditeur : 4 ème trimestre 1987  
Le Directeur de la Publication : R. VIGIN



